BIEN VIVRE A TROUY

Septembre-Octobre-Novembre 2024

N° 102



SOMMAIRE

Page 3

L'édito

Pages 4 et 5

Les travaux

Page 6

L'environnement

Page 7

Les élections

Pages 8 et 9

La jeunesse

Page 10

La culture

Pages 11 à 13

Les informations

Pages 14 et 15

Le C.C.A.S.

Page 16

Les Ateliers de Béa



Pages 17 et 18

Coupons-Réponses

Pages 19 à 24

Les activités permanentes et manifestations

Pages 25 et 26

Les associations

Pages 27 et 28

A ne pas manquer



L'EDITO



LE MAIRE Franck BRETEAU

Malgré la chaleur, les Jeux Olympiques ont apporté un lot de fraîcheur dont l'hexagone avait bien besoin. Ouel plaisir!

En quelques heures, nous sommes passés du brouhaha politique à la frénésie sportive.

Les marchands de promesses ont été remplacés par un Marchand de bonheur avec ses quatre médailles d'or. Une magnifique bouffée d'oxygène pour tous les français, qui je pense, en avait soupé de deux mois de cirque politique.

Dans la piscine, sur le stade, sur le tatami, on s'affronte avec respect et élégance dont devraient s'inspirer nos députés. Nous pouvons remercier ces athlètes qui enchantent nos écrans et marquent nos mémoires.

Pour avoir participé à une journée au stade de France pour le rugby à 7, comme spectateur je vous rassure, je peux témoigner de l'ambiance, de l'excellente organisation, de la gentillesse des volontaires, de la musique, des chants des supporters, des transports, Tout était parfait.

N'en déplaise à ces chroniqueurs de « JO bashing », qui ne font que critiquer et donnent un spectacle identique à nos élites politiques, chers petits chroniqueurs, « Prenez des vacances et allez faire 100m à la piscine, en vous prenant pour le roi LEON. Ça nous fera du bien. »

Pour les jeux paralympiques, vous pourrez voir que le handicap n'est pas une fatalité mais plutôt une force de caractère de ces athlètes. Un bel exemple à suivre!

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée 2024.

IMPORTANT

Les services administratifs de la mairie déménageront au Château Rozé, 12 route de La Chapelle, du 14 au 18 octobre 2024.

Pendant cette période, seul l'accueil téléphonique sera assuré. En cas d'urgence (affaires funéraires), vous pourrez contacter le 06 79 20 09 79 le lundi 9h - 12h et 14h - 17h, le mardi 9h - 12h et 14h - 18h, le mercredi 9h - 12h, le jeudi 9h - 12h et 14h - 17h, le vendredi 9h - 17h (la mairie annexe sera fermée l'après-midi du 16 octobre).

Pour toute autre urgence technique, vous pourrez contacter le 06 82 30 92 02.

TERRAIN DE PÉTANQUE À TROUY NORD

Après l'installation de nouveaux jeux l'année dernière, c'est au tour de l'un des terrains de pétanque, situé à la Trouée Verte, de bénéficier d'une réfection complète. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'offrir à ses citoyens un espace de loisirs accueillant.



TRAVAUX RUE RENÉ HANRIOT



Au vu de l'état de la chaussée, en partenariat avec l'entreprise ASB et les services de Bourges Plus, la rue René Hanriot a été refaite fin juillet et début août sur 900 m.

La chaussée a été refaite sur 5 m de large et une piste cyclable bidirectionnelle a été créée sur 3m. Un plateau ralentisseur a été mis en place à l'intersection de la rue Marcel Pagnol.

Le coût prévisionnel de cette opération d'aménagement est estimé à 223 000 € HT et se décompose ainsi :

travaux : 98 000 € HT,

piste cyclable : 101 000 € HT,

signalisations horizontale et verticale : 24 000 € HT.

Les frais de maîtrise d'œuvre (bureau d'études ICA) et les frais annexes (contrôles, lever topographique, ...) sont pris en charge par la commune de Trouy.

La société ASB contribue à l'opération par le biais d'une participation financière fixe et forfaitaire de 30 000 €.

Bourges Plus prend en charge tous les frais liés à la piste cyclable pour 101 000 €.



LA MIELLERIE

Après de nombreuses années d'engagement, M. Roland Goguery a décidé de mettre un terme à son activité apicole **municipale.** C'est ainsi que M. Damien Lottici, apiculteur trucidien, prend désormais le relais. Cette initiative s'inscrit parfaitement dans le cadre du développement durable et de la préservation de l'environnement.

Les quatre ruches municipales, situées à Trouy Nord, ainsi que les ruches personnelles de M. Lottici, seront prochainement installées sur le site du boulodrome, au fond de la plaine de jeux. Ce nouvel emplacement est choisi non seulement pour ses vastes espaces et son accessibilité, mais aussi pour garantir une cohabitation harmonieuse entre les activités apicoles et les loisirs des habitants.

Dans le cadre de cette transition, la Municipalité a également pris des mesures pour faciliter l'extraction du miel. Une convention sera signée pour l'installation d'une miellerie dans le sous-sol du kiosque près du Château Rozé. La miellerie sera équipée des outils nécessaires pour assurer une production de miel de qualité, tout en offrant la possibilité d'organiser des ateliers et des visites éducatives pour sensibiliser le public à l'importance des abeilles et à leur rôle crucial dans notre écosystème.

De plus, quelques kilos de miel seront offerts lors des manifestations municipales, permettant ainsi à tous de savourer le fruit de ce travail collectif.

Cet investissement, qui s'inscrit dans une démarche de préservation de la biodiversité, a été financé à hauteur de 40 % au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale, tandis que la commune a pris en charge le reste, soit 15 000 €. Ce projet témoigne de l'engagement de la Municipalité pour soutenir l'apiculture locale et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

Cette transition est plus qu'un simple changement de main. Elle représente un engagement renouvelé envers l'apiculture et une opportunité de renforcer les liens entre les habitants de Trouy et ce métier passionnant. Le soutien de la Municipalité et la passion de M. Lottici pour l'apiculture laissent entrevoir un avenir radieux pour le miel de Trouy.

PASSAGE PIETONS RUE DU GRAND CHEMIN

La commune de TROUY, en collaboration avec le SDE 18, a lancé une expérimentation sur l'éclairage du passage piéton situé rue du Grand Chemin.

Le but est de sécuriser la traversée de cette route très fréquentée, en attirant l'attention des usagers de la route, notamment la nuit et l'hiver pour permettre aux collégiens, lycéens, habitants de se rendre à l'arrêt de bus en sécurité.

Le coût pour la commune est de 3 000 € HT.



PROCHAINS RAMASSAGES LUNDI 16.09.2024 NORD JEUDI 19.09.2024 BOURG

DECHETS VERTS

Ce ramassage concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les femmes veuves, les personnes ayant de graves problèmes de santé (hospitalisation handicap temporaire), les personnes à mobilité réduite.

Les bénéficiaires doivent être inscrits en mairie, **le renouvellement** de cette inscription est automatique chaque année.

Ne sont ramassés que des végétaux (tailles, élagages, feuilles, gazon) mis en sacs de 125 litres maximum jusqu'à 1m³ pour des raisons écologiques, de salubrité et de maniabilité (aucun sac poubelle ou autre sac ne sera ramassé).

A l'inscription, deux sacs sont fournis par la Municipalité. Vous pouvez utiliser des sacs supplémentaires mais uniquement des sacs à déchets de jardin sans dépasser 1m³. Les sacs une fois vidés sont laissés sur place.

ESSAIMS D'ABEILLES



Si vous découvrez des essaims d'abeilles, vous pouvez contacter : **Bernard AUBAILLY** au 06 70 05 58 77 ou 09 67 34 61 76

Sébastien CHESNET au 06 74 10 01 42

Etienne BOBO: 06 25 43 47 22 ou 02 48 55 90 13 ou 02 48 50 76 37

Email perso : bobo.etienne@neuf.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Municipalité offre tous les ans un arbre ou un arbuste aux nouveaux arrivants. Vous êtes concernés si :

- votre permis de construire a été achevé en 2023,
- vous avez acquis un bien sur la commune en 2023.

Un courrier vous sera adressé courant septembre.

La manifestation aura lieu le **vendredi 29 novembre à 18h30 à l'Espace Jean-Marie Truchot**.

Si vous êtes concernés et ne recevez pas votre courrier, nous vous prions de nous en excuser et nous vous invitons à contacter Mme Valérie Georges au 02.48.64.78.13 ou par mail à valerie.georges@ville-trouy.fr qui vous le fera parvenir.



TROUY Villes et Villages Fleuris IT LARIS MATIONAL DI LA QUALITI DI VII

POSE DES PANNEAUX « 3 FLEURS »

Le 22 décembre 2023, la commune a reçu sa 3ème fleur de la part de l'Agence Régionale du Fleurissement à Orléans. Les services techniques ont posé les nouveaux panneaux "3 fleurs" sur tous les axes entrants de Trouy.

RESULTATS SCRUTIN ELECTIONS EUROPEENNES - COMMUNE DE TROUY							
	TOTAL	BOURG	TOTAL Trouy				
	Nombre %		Nombre	%	Nombre	%	
INSCRITS	1 905		1 516		3 421		
VOTANTS	1 043	54,75	886	58,44	1 929	56,39	
ABSTENTIONS	862	45,25	630	41,56	1 492	43,61	
BLANCS	18	0,94	20	1,32	38	1,11	
NULS	19	1,82	18	2,03	37	1,92	
SUFFRAGES EXPRIMES (SE)	1 006	96,45	848	95,71	1 854	96,11	

	тот	AL	
	Nombre	%	
INSCRITS	3 413		
VOTANTS	2 459	72,05	
ABSTENTIONS	954	27,95	
BLANCS	90	3,66	
NULS	47	1,91	
	2 322	94,43	
1- Pierre GENTILLET	954	41,09	
2- Loïc KERVRAN	1 368	58,91	
	2 322		

TIRAGE DES JURES D'ASSISES LE 21 MAI



Ce tirage au sort s'est déroulé à la mairie du chef-lieu de canton de Trouy et concerne la liste préparatoire des jurés d'assises du Cher pour l'année 2025. Cette étape cruciale dans le fonctionnement de la justice permet de sélectionner les citoyens qui auront peut-être la lourde responsabilité de juger les affaires criminelles qui seront portées devant eux.

Au total, 15 électeurs ont été tirés au sort dans les 15 communes regroupées (sur 19) du canton et 9 électeurs pour la commune de Trouy. Ce premier tirage au sort s'est effectué à partir des listes électorales des communes du canton, garantissant ainsi une représentativité et une impartialité dans la sélection des jurés.



DISPOSITIF « JE M'INVESTIS POUR TROUY »

La Municipalité, en partenariat avec les associations de la commune, propose d'associer les jeunes dans les diverses manifestations organisées à Trouy.

A travers le dispositif «Je m'investis pour Trouy», **les jeunes** âgés de 16 à 17 ans ont l'opportunité de découvrir le fonctionnement de leur commune, de s'investir pour elle tout en étant récompensés pour leur action, en effectuant des missions citoyennes qui durent 3h et sont gratifiées à hauteur de 15 €.

Ce dispositif est très apprécié par les associations pour l'échange avec les jeunes.

Si vous avez 16 ou 17 ans, venez-vous inscrire aux missions citoyennes.

Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie (place du 8 mai 1945) ou à télécharger sur le site internet www.villedetrouy.fr/service enfance.

L'ÉTÉ 2024 AU CENTRE DE LOISIRS

Cet été, au mois de juillet, au Centre de Loisirs, la fréquentation des enfants a varié entre 49 et 117 enfants à la journée. En août, la fréquentation a varié entre 39 et 80 enfants par jour.

Le programme a été plus intense : équitation au Centre de Loisirs, piscine, jeux d'eau extérieurs, pique-nique au Château Rozé, structures gonflables, nuits camping à l'étang de Goule, au centre et à Villeneuve-sur-Cher, minimoto, bowling, cueillette de légumes à Bourgneuf, véhicules radiocommandés, initiation voile au lac d'Auron, ...

Les projets d'animations de l'équipe pédagogique ont également abordé plusieurs thèmes appropriés (fête foraine, cirque, jeux olympiques, aventuriers, animaux, trésors perdus, nature, ...).

La soirée parents-enfants a eu lieu le jeudi 25 juillet sur le thème « années vintages des années 1970 à 1990 ». Plusieurs pôles ont été mis en place à la disposition des familles (diaporama du séjour, salon vintage, voitures anciennes, fil rouge photos, jeux des animateurs enfants, buvette, …). En complément, les enfants de 3 à 5 ans ont pu réaliser un spectacle de cirque en salle de motricité pour leurs parents.

Pour ces mois de juillet et août, nous remercions toute l'équipe d'animation pour leur engagement et volonté et l'équipe de direction.







LES EFFECTIFS DE LA RENTREE SCOLAIRE 2024/2025



Maternelle du Nord: 50 élèves pour 2 classes sous la direction de Magali Maridet

Maternelle du Bourg: 75 élèves pour 3 classes sous la direction d'Adeline Rousseau

Élémentaire du Nord: 92 élèves pour 5 classes sous la direction d'Isabelle Citadelle

Élémentaire du Bourg : 120 élèves pour 6 classes sous la direction de Christelle Gauvin

Les équipes pédagogiques du groupe scolaire du Nord et de maternelle du Bourg restent inchangées. A l'élémentaire du Bourg, Mme Letort sera remplacée par Mme Chassant, à qui nous souhaitons la bienvenue.

DES CADEAUX AUX CM2 PASSANT EN 6^{ÉME}

Le 4 juillet, la Municipalité a offert aux élèves de CM2 une carte cadeau Cultura d'une valeur de 20 €, ainsi qu'une clé USB, un pot de miel de Trouy et un stylo en bois gravé à l'effigie de la commune.



Les associations de parents d'élèves (TNAPE pour le Nord et GPE pour le Bourg) ont offert une calculatrice à chaque enfant passant en 6ème, lors de cette cérémonie qui s'est terminée autour d'un verre de jus de fruits





L'ARMISTICE



Le 11 novembre 1918, à 5h15, la France et l'Allemagne signent l'armistice qui met fin aux hostilités et à la Première Guerre mondiale. Ce dénouement a mis du temps à se dessiner, même dans les dernières heures du conflit.

8 novembre 1918 : nous sommes au carrefour de la Rethondes, en forêt de Compiègne dans l'Oise. C'est par ce matin très froid que le Maréchal Foch, Commandant en chef des forces alliées sur le front de l'Ouest, regarde le train situé juste en face du sien. Cent mètres à peine le séparent de la délégation ennemie.

Les représentants de l'empire allemand, emmenés par Matthias Erzberger, ministre accompagné de généraux, mettent pied à terre et empruntent un passage vaguement aménagé pour l'occasion. Le petit groupe se dirige vers le wagon du Maréchal. Les 4 hommes s'avancent vers le Maréchal Foch pour négocier la paix. Droit dans son uniforme et déterminé, le Maréchal les accueille avec l'intention de les traiter comme ils le méritent, fermement et froidement sans rancune, ni brutalité. L'armistice est inévitable.

Pour ne rien arranger, l'Allemagne bascule dans l'anarchie et la guerre civile.

Ces événements ne facilitent pas la tâche de la délégation allemande, mais Matthias Erzberger réussit à obtenir de petites concessions. Mais les alliés, représentés par le Maréchal Foch pour la France et l'amiral Wemyss pour le Royaume-Uni, restent intransigeants sur l'essentiel des négociations. Après 4 jours de discussion, un accord d'armistice est finalement obtenu le 11 novembre 1918 à 5H15.

Le Maréchal Foch choisit ensuite une heure symbolique pour entériner la fin des hostilités sur toute la ligne de front. Ce sera le 11ème jour du 11ème mois de l'année à 11h00.

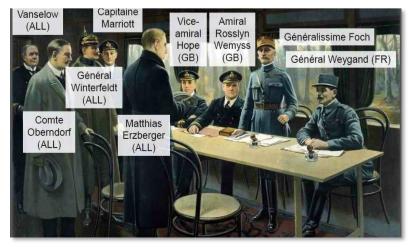
Le 11 novembre 1918 est signé à la Rethondes l'armistice qui met fin à la Première guerre mondiale. Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un soldat inconnu est inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris.

La loi du 24 octobre 1922 fait du 11 novembre un jour férié consacré à la commémoration, à la mémoire de la victoire et de la paix. Depuis, chaque année, le 11 novembre donne lieu à une cérémonie devant le monument aux morts de toutes les communes de France. Un défilé emmène les autorités, les anciens combattants, les portes drapeaux ainsi que la population autour du monument aux morts. Après la levée des couleurs, un hommage est rendu avec l'exécution de chants, de musique et de 2 minutes de silence en hommage aux morts pour la France lors de cette grande guerre.

A la disparition du dernier poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, le sens de cette commémoration a évolué. Il ne s'agit plus de célébrer la victoire de 1918 mais, depuis la loi du 28 février 2012, également de rendre hommage à tous les morts pour la France, ainsi que la paix.

Une certaine désaffection est à constater pour ces commémorations par la population française que marquent une indifférence de perception du rapport à la guerre qui leur apparaît aujourd'hui comme lointaine alors qu'elle frappe toujours aux portes de l'Europe et dans le monde. N'oublions pas que la paix est des millions de fois plus fragile que la guerre. A nous de la préserver dans la transmission du souvenir de ceux qui sont morts pour notre liberté et l'importance de la paix pour l'avenir de nos enfants.

Mais surtout « PLUS JAMAIS ÇA »





VOUS SERVIR SANS AC'CROCS ... QUELQUES CONSEILS SIMPLES DE LA PART DE LA POSTE



Chaque année, en France, plus de 2 000 facteurs sont mordus car tous les chiens peuvent être effrayés ou se montrer imprévisibles lors de la présence du facteur.

Voici quelques conseils simples que vous connaissez peut-être déjà, que la mairie et La Poste vous remercient de suivre afin de permettre à votre facteur d'assurer tous les services en sécurité.

- * Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété. Lors du passage du facteur : fermez votre portail ou attachez votre chien.
- * Placez votre chien dans une pièce à part, avant d'aller ouvrir la porte lorsque le facteur sonne pour un colis, un recommandé ou une prestation à domicile.
- * Si votre chien est en liberté, approchez-vous de votre portail fermé afin que le facteur puisse vous remettre votre courrier ou colis sans prendre de risque.
- * Evitez d'aller à la rencontre du facteur avec votre chien tenu en laisse (il pourrait être stressé à l'approche d'un tiers).
- * Placez votre boîte aux lettres afin qu'elle soit accessible de l'extérieur : en entrée de propriété, côté rue, en bordure de voie ouverte à la circulation et hors de portée de votre chien.

Attention: Toute morsure d'une personne par un chien doit faire l'objet des obligations suivantes (Art .L211-14-2 du code rural):

- Mise sous surveillance sanitaire de l'animal mordeur comprenant 3 visites chez un vétérinaire (dans les premières 24h, puis au 7ème jour et au 15ème jour suivant la morsure) et évaluation comportementale du chien
- Déclaration à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal mordeur.

Nous vous remercions pour votre vigilance qui permettra au facteur de travailler en toute sécurité



DECLARATION D'UN NOUVEAU-NÉ

La CPAM du Cher vous informe des démarches à réaliser.

Pensez à déclarer la naissance de votre enfant auprès de l'Assurance Maladie depuis votre compte ameli.

La démarche est à effectuer entre 5 et 8 jours après la déclaration en mairie, soit depuis l'application mobile, soit en vous connectant par ordinateur.



DU NOUVEAU A LA PHARMACIE

Mme Houria Dehmouche, pharmacien à Trouy depuis 12 ans, informe sa clientèle de l'arrêt de son activité à compter du 31 octobre 2024, pour une retraite bien méritée.

Son successeur prendra le relais le samedi 2 novembre.

Elle profite de cette annonce pour remercier les trois préparatrices, Florie (absente sur la photo), Elise et Annelyse, qui l'accompagnent depuis des années, le corps médical de Trouy, la Municipalité et tous ses clients.

Nous lui souhaitons de profiter au maximum de cette nouvelle vie de retraitée!



DISTRIBUTION DES DOCUMENTS MUNICIPAUX

La Municipalité de Trouy vous rappelle que le "Bien Vivre à Trouy" est disponible en version dématérialisée. Vous pouvez donc le consulter en ligne sur le site internet <u>www.villedetrouy.fr</u>.

Cependant, nous comprenons que certains habitants préfèrent la version papier de ce journal d'informations. Dans ce cas et afin de faciliter la distribution réalisée par vos élus, il est indispensable de bien renseigner le nom et le numéro de la rue.

Si vous n'avez pas encore remis votre coupon réponse en mairie, il n'est pas trop tard. Pour recevoir la version papier, il vous suffit de contacter la mairie au 02 48 64 78 13 ou par mail à <u>vale-rie.georges@ville-trouy.fr</u>. L'élu en charge de votre secteur géographique vous le déposera.

TELETHON COLLECTE DE PILES

La Municipalité continue la récolte des piles (1 pile = 1 don). Pour chaque tonne de piles récupérées, 250 € sont reversés au profit de l'AFM-Téléthon pour la recherche médicale.

Les tonnes collectées sont recyclées et servent à la fabrication de nouvelles piles, batteries et objets usuels en métal. Cette opération d'envergure nationale est porteuse de sens, car elle combine protection de l'environnement et aide à la lutte contre les maladies génétiques rares.

Vous pouvez déposer vos piles à l'accueil de la mairie. Un petit geste pour une grande cause !.

de l'énergie pour le Téléthon !

PASSAGE À L'HEURE D'HIVER



Le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre. Cette année, on passera à l'heure d'hiver dans la nuit du dimanche 27 octobre prochain. A 3h du matin, il sera 2h.

Nous gagnerons une heure de sommeil!

UN LITIGE AVEC UN SERVICE DE LA VILLE OU DE L'AGGLOMÉRATION ?

UNE ABSENCE DE RÉPONSE ? UN REFUS ?



Pour qui?

Tout usager des services publics, personne physique ou morale, en litige avec un service de la Ville ou de l'Agglomération.

Pour quoi faire?

Faciliter la résolution des litiges entre l'administration et les usagers des services publics.

Dans quel cas faire appel au médiateur ?

Avant de saisir le médiateur, l'usager doit avoir épuisé toutes les voies de recours auprès du service concerné.

Le Médiateur intervient en dernier recours avant la procédure judiciaire quand l'usager n'a pas obtenu satisfaction à sa demande ou que cette dernière est restée sans réponse.

DOMAINES DE COMPÉTENCES DU MÉDIATEUR

Litiges entre un usager (particulier, entreprise, association, administration,...) et les services dans tous les domaines de l'action municipale ou communautaire excepté l'attribution de subvention et l'attribution et l'exécution de marchés publics.

CONTACT

Par formulaire : www.agglo-bourgesplus.fr Par téléphone : 02 48 48 58 66

Par courrier : Médiateur de l'Agglomération de Bourges et de la Ville de Bourges, 23-31 Boulevard Foch CS 20321 - 18023 BOURGES Cedex











Mutuale, La Mutuelle Familiale vous présente Mut'Village, une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de Bourges Plus.

Cette initiative permet, à vous et vos proches, de bénéficier d'une couverture santé adaptée à vos besoins et à votre budget.



VENDREDI 6 SEPTEMBRE

VENDREDI 4 OCTOBRE

VENDREDI 8 NOVEMBRE

PERMANENCES



Sur rendez-vous

CCAS TROUY 1 Allée des Anémones



09h00-12h00

N'hésitez pas à venir comparer, ces permanences sont sans engagement!





Des agences de proximité



Des permanences animées par un(e) conseiller(ère) dans votre commune

L'accès à la téléconsultation





Pas de questionnaire médical

Un forfait sport à partir de 20€ selon l'option choisie

Une assistance vie quotidienne

Renseignements:



11 Av. du 11 Novembre 1918

agence.bourges@mutuale.fr

Rendez-vous sur www.mutuale.fr pour :

- Découvrir notre offre Mut'Village et obtenir votre devis en 2 minutes
- Être rappelé et/ou obtenir un rendez-vous





f 🛩 in

REPAS ET COLIS AUX AÎNÉS



Le repas des aînés aura lieu le dimanche 15 décembre 2024.

Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus recevront courant septembre, leur invitation accompagnée d'un questionnaire à retourner au C.C.A.S. <u>avant le 20 septembre</u>.

Si vous êtes concernés et ne recevez pas votre invitation, contactez

Mme Corinne GATIMEL au 02.48.64.78.78 ou

par mail à corinne.gatimel@ville-trouy.fr.

Pour le bon déroulement de ces manifestations (réservations, commandes, ...), nous vous rap-

pelons qu'il est **IMPERATIF** de respecter la date limite des inscriptions. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Si vous choisissez le colis de Noël à la place du repas, la distribution aura lieu **le mer-** credi 4 décembre 2023 de 14h à 16h :

- à l'école élémentaire pour les habitants de Trouy Nord,
- à l'EJMT pour les habitants de Trouy Bourg.



Comme chaque année, le C.C.A.S. offrira, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un cadeau d'une valeur de 25 €, sous la forme d'un virement bancaire :

⇒aux enfants placés dans des familles d'accueil trucidiennes (<u>l'attribution est automatique</u>),

⇒aux personnes porteuses de handicap (ne bénéficiant pas du repas des aînés, ni du colis) reconnues handicapées catégorie C ou 80 % d'invalidité) **qui en ont fait la demande**.

BOURSE AUX ÉTUDES

Depuis 2018, le C.C.A.S. a mis en place une **bourse aux études pour les étudiants** dont l'attribution est soumise à condition de ressources. En effet, pour en bénéficier, le quotient familial **du foyer** doit être inférieur ou égal à **730 €.**

Si vous souhaitez déposer une demande, vous pouvez contacter le C.C.A.S. qui vous transmettra un dossier à compléter et à retourner, accompagné :

⇒d'un dossier détaillé de votre projet (études envisagées, démarches entreprises, aides financières sollici-

⇒des justificatifs de ressources du foyer (salaires, allocations, indemnités, pensions alimentaires perçues, ...).

A réception de ce dossier, un rendez-vous avec M. Didier Georges, Vice-Président du C.C.A.S., pourra vous être proposé afin de compléter votre dossier en vue de sa présentation au Conseil d'Administration.

Pour tout renseignement, contacter Mme Corinne GATIMEL au 02.48.64.78.78 ou par mail à corinne.gatimel@ville-trouy.fr.



Jeux et tricot

Le lundi de 14h30 à 17h30 des jeux et tricot ou autres, au Centre de Loisirs : 16 et 30 septembre, 7 octobre, 25 novembre, 9 et 16 décembre.

Balade de rentrée

A 14h30, le lundi 9 septembre, chemin des Coudres, balade de rentrée. Ouvert à toutes et tous.

Bistrot-tricot...thé

Bistrot-tricot au Popito à 15h le lundi 18 novembre. Ouvert à toutes.

C'est bon pour le moral « Bien profiter de sa retraite »

En 4 ateliers les jeudis 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre à 14h30 au Centre de Loisirs :

- gestion du stress et des émotions,
- la fatigue et les nouveaux rythmes,
- l'amour à tout âge,
- communication interpersonnelle (mécontentement, frustration, désarroi, ...). Inscriptions obligatoires au 02 48 64 78 78.

Maison de la Culture

A la demande de nombreuses personnes, une deuxième visite de la Maison de la Culture sera organisée le 14 octobre. Rendez-vous devant la Maison de la Culture à 14h30. Inscriptions au 02 48 64 78 78.



Réserve de Beaumarchais

Un bus complet au départ de Trouy a eu lieu pour un voyage organisé par les Ateliers de Béa pour aller visiter la réserve de Beaumarchais avec le train-safari. Belle réussite avec le soleil en prime!

Alzheimer

Une trentaine de personnes étaient présentes pour une information sur la maladie (début, à qui s'adresser, les aidants, ...) organisée par l'association Alzheimer 18 au Centre de Loisirs.

Renseignements « Les Ateliers de Béa » au 02 48 64 78 78

Retrouver toutes nos activités sur Facebook



Soirée dansante Beaujolais nouveau



La Municipalité de Trouy La Charcuterie traiteur Papin, l'Épicerie Panier Sympa et l'association des ASSMAT

vous invitent à la soirée Beaujolais le vendredi 22 novembre 2024 à 19h à l'Espace Jean-Marie Truchot à Trouy Bourg

Entrée gratuite

Inscription selon les places disponibles

(coupon-réponse au dos)

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Encore quelques semaines et ce sera Noël!

Voici venu le moment de sortir guirlandes électriques, sujets de Noël et autres illuminations pour décorer votre maison.

La Municipalité de Trouy met à l'honneur tous ceux qui offrent une part de rêve aux passants en organisant le concours de la plus belle maison illuminée de Noël.

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site villedetrouy fr, rubrique manifestations.

Inscri<mark>ption à retourne</mark>r en Mairie au pl<mark>us tard le 13 décembre La remise des prix aura lieu le vendredi 20 décembre 2024</mark>

(coupon-réponse au dos)



SOIRÉE BEAUJOLAIS

	Inscription, suivant les places disponibles, à retourner en Mairie avant le 9 novembre.
	Nom
	Adresse
9	Tél (en cas d'annulation)
. 1	Nombre de personnes
	(Si vous vous inscrivez avec un groupe, merci de ne pas vous inscrire individuellement)
	Assiette cochonnaille: (Galantine, boudin noir, terrine de canard, rosette, salami, saucisson à l'ail) 4 € x
0	Crottin : 1,20 € x
. 1	Tartelette fruit : 1,50 € x
	Petit pain : 0,30 € x
	Le prix de la bouteille de Beaujolais sera indiqué sur place.

Paiement sur place auprès de la charcuterie Papin et de l'association des Assmat

Mairie de Trouy, Place du 8 mai 1945, 18570 Trouy - Tél : 02.48.64.78.18 - Fax : 02.48.64.74.96 - Site : villedetrouy.fr

CONCOURS MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Inscription 2024	
à retourner en Mairie au plus tard le 13 décembre 2024	
Nom, Prénom	
Précisez âge <u>si enfant</u>	
Adresse	
Tél	
	- : : : : : : : : : : : : : : : : : : :
Décors de jour ou Décors de nuit	
Rayer la mention inutile	
Il ne sera pris en compte qu'un seul choix	
	8
	A . 22 -

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT							
	Contact LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI						
Country	06 50 69 00 25	19h à 20h					
Gym FFT	06 03 41 23 80	20h15 à 21h15	18h30 à 20h15	18h45 à 20h45	18h45 à 20h45		



SALLE MULTISPORTS						
	Contact	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Danse moderne	06 60 20 59 93	17h30 à 21h45		14h15 à 20h15		
Gym FFT	06 03 41 23 80			9h à 11h		
Yoga	06 12 92 33 22 06 30 54 85 51		10h à 12h			
Gym équilibre	06 29 73 57 43		14h30 à 16h30			
Judo	02 48 70 45 13		17h à 19h			
Krav Maga	07 66 13 13 20		19h15 à 21h			
Serey Gym	07 65 85 24 51			20h30 à 22h	18h30 à 22h	19h à 22h
Basket	07 61 37 60 66					17h à 18h30
Ecole élémentaire Nord					14h à 16h	14h à 16h

BIBLIOTHEQUE					
Contact LUNDI MERCREDI VENDREDI SAMED					
Bibliothèque	02 48 64 72 25	16h30 à 18h30	15h à 18h	17h à 19h	10h à 12h
Peinture	02 48 64 71 83		17h45 à 20h30		





CENTRE CULTUREL TROUY NORD

	Contact	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Gym volontaire	06 29 73 57 43	19h30 à 20h30		9h30 à 10h30		16h à 17h
Chorale	02 48 55 27 19			18h à 20h		
Kick Boxing	06 30 97 61 26		19h à 21h		19h à 21h	
Serey Gym	06 58 84 09 51	19h à 22h				
Calliopé Culture	06 66 01 22 26				18h à 20h30	



PROGRAMME Ateliers

11h-11h30: "bols chantants et conte pour enfants" (de 3 à 10 ans) Intervenantes: Valérie AJACQUES des "Vibrations de Gabrielle" Sonothérapeute **ET** Anne-Laure PINON - Thérapeute familiale 9 enfants maxi, accompagnés d'un adulte

11h45-12h15: "les bienfaits des plantes sur notre organisme" Intervenante: Angélique VAN COSTER de La "Distillerie Anclarena" Distillatrice d'huiles essentielles et d'Hydrolats

Tarif:7€

10 personnes maxi

13h30-14h: "Dégustation en conscience de gâteaux sains et gourmands"

Intervenante: Stéphanie ROUSSILLOT de "VitaViNaturo"

Naturopathe 15 personnes maxi Tarif:7€

14h15-14h45: "Histoire et dégustation de café" Intervenante: Anaïs BARGALLO de "Anaïs Cold Brew"

Artisane de café infusé à froid 8 personnes maxi

Tarif:7€ 15h-15h30: "Découverte de la Sophrologie"

Intervenante: Gaëlle TCHIBINDA de "HypSoA" - Sophrologue

Tarif:7€ 15 personnes maxi

15h45-16h15: "Découverte Hypnotique"

Intervenante: Gaëlle TCHIBINDA de "HypSoA" - Hypnothérapeute

16h30-17h: "Yoga ludique pour les plus petits" (jusqu'à 18 mois)

Intervenante: Delphine AUDRY du "Cocon de Delphine"

Accompagnement parental

5 bébés maxi avec leurs parents Tarif:7€

<u>17h15:TIRAGEDELATOMBOLA-(1€lacase)-40lotsàgagner</u>

18h-18h30: "Olfactothérapie: fabrique ton parfum aromatique" Intervenante: Gaëlle TCHIBINDA de "HypSoA" - Aromatologue

15 personnes maxi Tarif: 10€





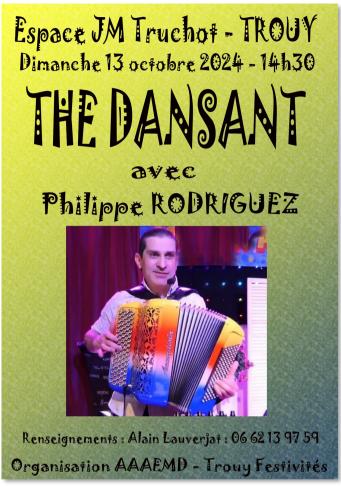






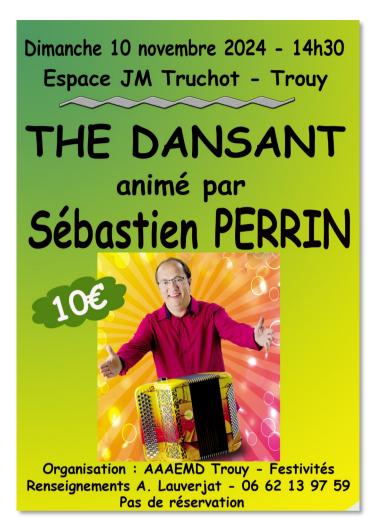














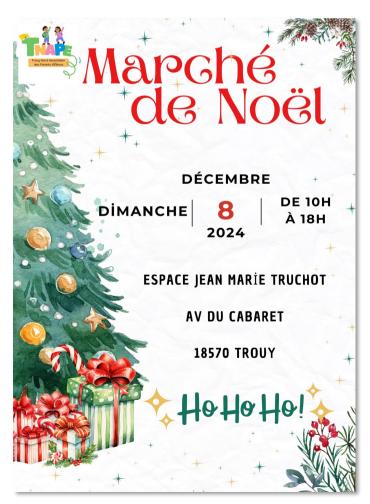












INSCRIPTIONS POUR LE CATECHISME

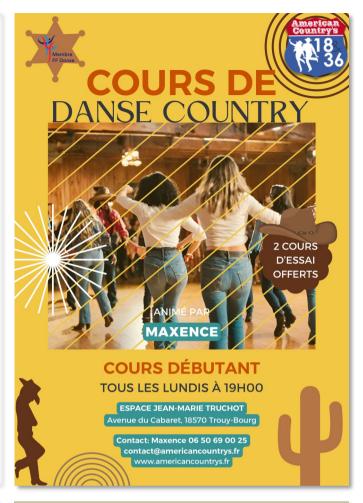
Les inscriptions du catéchisme auront lieu à la Maison des Associations, rue du 19 mars 1962 les :

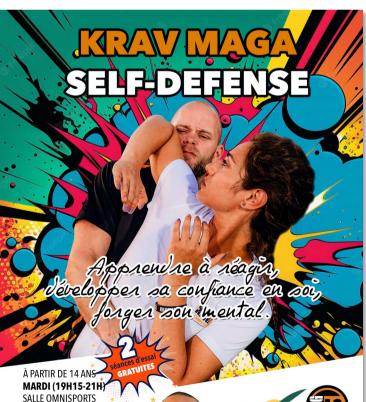
*vendredis 11 octobre, 13 décembre, 28 février, 21 mars et 16 mai de 17h45 à 20h30, * 5 octobre, 9 novembre, 7 décembre, 18 janvier, 1er février, 8 mars, 26 avril, 10 mai, 14 juin de 9h30 à 12h30,

et à l'Espace Abbé Pierre le samedi 28 septembre

Vous pouvez contacter Mme Patricia DUSSOT au 06 10 43 33 59.







INSTRUCTEUR KMG - G2

AVENUE DU CABARET 18570 TROUY

RENSEIGNEMENTS

07 66 13 13 20

WWW.KMG18.FR

f KRAV MAGA GLOBAL18

L'AGVLD DE TROUY TALLERIES ET L'ATELIER EQUILIBRE AU BOURG

La reprise des cours se fera mi septembre pour les Talleries avec des changements d'horaires et d'animatrices confirmées.

Si vous avez envie de bouger et de garder la forme, on vous attend nombreux et nombreuses pour cette rentrée.

En ce qui concerne équilibre Trouy Bourg pas de changement seul le jour de reprise est à confirmer.

N'hésitez pas à nous contacter pour les jours et horaires.



KRAV MAGA GLOBAL

KMG 18





ENGEL BodyTaek



BodyTaek Fitdanse 20h15 –21h15



VIRGINIE (priorité aux personnes en activité professionnelle)

MARDI Pilates 18h30 –19h30

Yoga 19h30 –20h30



REGIS Pilates &



Yoga 10h00 –11h00



LAURE Renforcement musculaire & cardio

MERCREDI

Renforcement musculaire 19h00 –20H00



CECII E Danses caribéennes & stretching dansé

JEUDI

Danses caribéennes alsa, bachata, zouk, bouyon, soca) 18h45 –19h45 Stretching dansé 19h45 –20h45



Espace Jean Marie TRUCHOT - 18570 TROUY



Inscription

Certificat médical obligatoire pour les nouveaux adhérents

Âge minimum autorisé: 16 ans

Assurance : chacun(e) se doit d'avoir une assurance personnelle pour sa propre activité.



A chaque cours, prévoir des chaussures de sport propres à utiliser en intérieur.

chaussettes autorisées pour les cours de Pilates/Yoga

Prévoir Tapis de sport



Trouy 150€ l'année

€

A partir de 2 personnes du même foyer : 140€ par personne. Justificatif de domicile demandé.

Extérieur 170€ l'année

A partir de 2 personnes du même foyer : 160 € par personne. Justificatif de domicile demandé.



Semaine découverte gratuite

du 23 au 26 septembre 2024

Inscriptions:

Vendredi 27 septembre 2024 De 17h30 à 21h00 Salle multisports de Trouy

***A titre exceptionnel , pas de cours Pilates/Yoga le mardi 24/09/2024









Inscriptions le lundi 9 septembre 2024 de 17h30 à 19h00

Hall de la salle multisports de TROUY

Lundi: 17h25 - 18h15 Moderne 2 (9/11 ans)...... 18h15 - 19h15

Moderne Ados (+ 14 ans)......19h15 - 20h30 (complet) Moderne Adultes débutants.....: 20h30- 21h45 (complet) Mercredi:

Moderne 1 (8/11 ans).... 14h15 - 15h15

Initiation 2 (7/8 ans).....: 15h15 - 16h15 (complet)16h15 - 17h00 Eveil (4/5 ans)..... Moderne Pré-Ados (12/14 ans)..... 17h15 - 18h15 Moderne Adultes intermédiaires..... 18h50 - 20h10 (complet)

Cours de danse Modern'Jazz

Enfants et adultes



le lundi 16 septembre 2024

Renseignements Anne 06 60 20 59 93

€Corps & Danse corpsetdanse18egmail.com

BASKET LOISIR ET COMPETITION TROUY A COMPTER DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 Salle Multi activités – Espace Truchot - TROUY 0 Joël Cousin - – Tél: 07.61.37.60.66

A NE PAS MANQUER

CHÂTEAU ROZÉ

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ







JOURNEE DU PATRIMOINE

VISITE DU CHÂTEAU ROZE ET EXPOSITION DE PHOTOS DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024 10h à 12h et de 14h à 17h30



CONSEIL MUNICIPAL A L'ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

Mardi 24 septembre à 18h30

CONSEIL MUNICIPAL AU CHÂTEAU ROZÉ

Vendredi 18 octobre à 18h30 Mardi 19 novembre à 18h30

A NE PAS MANQUER

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

	MINOR DESCRIPTION		Converse of the Converse				
07/09	Défilé de mode, Des fils et du Cœur	15/09	Brocante des flots, TTL				
08/09	Salon du Bi <mark>en-être, HypS</mark> oa	15/09	Ra <mark>ndonné</mark> e des flots, EMT				
14 et 15/09	Fête des Flots, TTL	28 et 29/09	Festival des Arts de Trouy, Atelier des Couleurs				
05/10	Bourse aux vêtements, GPE	19/10	Soirée dansante, EST				
06/10	Thé dans <mark>ant, Co</mark> mité d <mark>es Fêtes</mark>	20/10	Rifles, TTL				
13/10	Thé dansant, AAAEMD	26/10	Dîner dansant, AAAEMD				
09/11	Concert, Les Compagnons de Chœur	23/11	Soirée dansante, TTL				
10/11	Thé dansant, AAAEMD	24/11	Thé dansant, EMT				
16/11	Bourse aux jouets, GPE	29/11	Remise des arbres aux nouveaux trucidiens et remise des prix aux				
17/11	Thé dansant, UNC-AFN		concours des maisons fleuries et jardins potagers				
22/11	Fête du Beaujolais, Municipalité	30/11 et 1er/12	Marché de Noël, La Ruche de Trouy				
	CENTRE CULT	UREL TROUY NORE					
24/11	Bourse aux jouets, TNAPE						
	COMMEMORATIONS MONUMENT AUX MORTS						
25/09	Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives						
16/10	Hommage au soldat inconnu de la guerre d'AFN						
11/11	Armistice 14/18 et commémoration annuelle de la victoire et de la paix et d'hommage à tous les Morts pour la France						